
COMMISSION REGIONALE DE L'ANS

PROCES-VERBAL

Projets Sportifs Fédéraux 2026

LE 29.05.2026

Lisieux

La commission régionale s'est déroulée le 29/05/2026 de 12h00 à 13h00 et était composée des personnes suivantes :

Nom/Prénom	Fonction	Structure	Courriel
DAYAUX Charline	Responsable Pôle Adm. Gen & Engagement	Ligue de Football de Normandie	cdayaux@normandie.fff.fr
FELDHOFFER Romain	Directeur	District de l'Orne	rfeldhofer@footorne.fff.fr
LORET Jennifer	Membre	Ligue de Football de Normandie	jloret@lfnfoot.com
ROUTIER Marc	Président	District de l'Eure	mroutier@eure.fff.fr
SALEM Sadia	Présidente	Commission Régionale Engagement	ssalem@normandie.fff.fr

Étaient excusés :

HAMON Stéphane	Président	District de la Manche	shamon@manche.fff.fr
VIVET Annaëlle	Directrice	District de Seine-Maritime	avivet@dfsm.fff.fr
VOISIN Bertrand	Président	District du Calvados	bvoisin@foot14.fff.fr

Comme les saisons passées, la répartition de l'enveloppe régionale a été effectuée en fonction du nombre d'actions déposées et éligibles.

Les travaux engagés par la commission ad-hoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée pour 2026 par la FFF à la Ligue de Football de Normandie d'un montant de 114 000€, au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2026 jointe au présent PV.

Au 30/04/2026, date limite de dépôt des demandes de subventions, la Ligue de Football de Normandie a reçu et enregistré 59 dossiers de demandes de subventions.

Après analyse de la présente commission :

- 9 dossiers rejetés car non-éligibles en annexe A ;
- 3 dossiers sont éligibles mais non-retenus car ne correspondant pas aux critères de priorisation dont la liste est présentée en annexe B ;
- 47 dossiers sont éligibles et font l'objet d'une proposition de subvention dont la liste des bénéficiaires et les montants associés sont présentés en annexe C.

Il est rappelé que cette proposition de répartition doit être transmise à l'Agence Nationale du Sport pour validation et décision. Cette dernière procédera à un certain nombre de vérifications : part attribuée aux clubs,

sanctuarisation de l'enveloppe en Outre-mer, part allouée aux projets menés en faveur des femmes et des jeunes filles, part allouée aux projets menés en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap (et notamment pour les fédérations ayant la délégation), transparence de la décision (il conviendra à ce titre que la fédération fournisse à l'Agence l'ensemble des CR établis à l'issue de toutes les commissions d'instruction, qu'elles soient territoriales ou nationales).

Sur la base des résultats de son analyse, l'Agence pourra demander des compléments d'informations à la fédération et/ou procédera au paiement des subventions proposées par la présente commission. Ce PV est accompagné d'un compte rendu reprenant des éléments plus détaillés, qualitatifs et quantitatifs, issus de la commission nationale et/ou territoriales pour les fédérations qui ont une gestion décentralisée.

Le Président,



Marc ROUTIER



ANNEXE A – Liste des dossiers non éligibles / rejetés

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du refus
26-086679	ENTENTE SPORTIVE FOOTBALL CLUB FALAISE	Le club n'a déposé qu'une seule action, laquelle ne permet pas d'atteindre le seuil minimal requis.
26-089782	SAI CLUB OLYMPIQUE	Le projet ne correspond pas à la note de cadrage ANS PSF.
26-074932	FOOTBALL CLUB DE LA VARENNE - F.C.V.	Les projets ne respectent pas la note de cadrage 2026.
26-077280	FOOTBALL - UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BOIS-GUILLAUME (FOOTBALL USCB)	Le dossier a été renvoyé vers le compte asso et le club n'a pas finalisé son projet.
26-072492	CANY FOOTBALL CLUB	Une seule action déposée mais ne correspondant pas aux items obligatoires.
26-089470	SPORTING CLUB DE PETIT COURONNE	Le club n'a déposé que deux actions, lesquelles ne permettent pas d'atteindre les seuils minimaux requis.
26-091195	AMICALE SPORTIVE DU MADRILLET CHÂTEAU-BLANC	Les documents accompagnants le projet ne sont pas à jour, ne permettant pas d'étudier leur demande.
26-079241	UNION SPORTIVE NORMANDE 76	Malgré un renvoi vers le compte asso, le club a déposé son budget club sur l'ensemble des actions, n'a pas réalisé de budget par action.
26-092865	CAUDEBEC SAINT-PIERRE FOOTBALL CLUB	Malgré plusieurs relances pour la modification des indicateurs, ils n'ont pas répondu à la demande.

ANNEXE B – Liste des dossiers 2026 non retenus

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du refus
26-092816	ETOILE SPORTIVE MARIGNY LE LOZON	Dossier identique à celui de l'an dernier
26-090564	ASSOCIATION SPORTIVE DE COURTEILLE ALENCON	L'action déposée n'est pas suffisamment explicitée.
26-086770	UNION SPORTIVE D'EPOUVILLE	Les actions ne correspondent pas réellement

ANNEXE C – Liste des dossiers 2026 retenus

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Montant demandé	Montant proposé
26-071470	FOOTBALL CLUB CAEN SUD OUEST	8500	2300
26-076481	ASPTT CAEN FOOTBALL	9000	3100
26-073155	CLUB LAIQUE COLOMBELLOIS	14000	2250
26-071393	SPORTING CLUB HEROUVILLE FOOTBALL	19000	3000
26-090475	REVEIL SAINT-GERMAIN COURSEULLES	5500	3000
26-074388	AVANT-GARDE CAEN FOOTBALL	13800	3000
26-080313	U.S. GUERINIERE	5000	1600
26-090042	CAEN FOOTBALL TRAINING	4500	1500
26-092537	ASSOCIATION DU FOOTBALL VIROIS	10000	3000
26-079333	BAYEUX FOOTBALL CLUB	10000	2250
26-070248	SPORTING CLUB THIBERVILLAIS FOOTBALL	8300	3500
26-082546	SAINT SEBASTIEN FOOTBALL -S.S.F.	23500	2750



Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Montant demandé	Montant proposé
26-086800	FOOTBALL CLUB DE PREY	7000	2000
26-088271	FOOTBALL CLUB DU PAYS DU NEUBOURG	7100	2750
26-091466	PIRATES D'EVREUX TENNIS BALLON	5250	1500
26-073357	ASSOCIATION SPORTIVE "LA BREHALAISE"	32317	3000
26-083041	ASSOCIATION SPORTIVE DE CHERBOURG FOOTBALL	2500	1000
26-090136	UNION SPORTIVE D'AVRANCHES MONT-SAINT-MICHEL	3000	1000
26-091159	PERIERS SPORTS FOOTBALL	6000	1650
26-089991	AGNEAUX FOOTBALL CLUB	8000	2500
26-090711	UNION ET CONCORDE BRICQUEBETAISE FOOTBALL (U.C.B.F.)	3376	1700
26-092689	L' ELAN SPORTIF DES MARAIS	3000	1650
26-077765	FOOTBALL CLUB DU PAYS AIGLON	11000	3200
26-089349	FOOTBALL CLUB FLERIEN	4000	2000
26-076225	US MORTAGNE FOOTBALL	16000	3200
26-086451	UNION SPORTIVE ALENCONNAISE 61	17308	1600
26-089073	SPORTING CLUB DE DAMIGNY FOOTBALL	7500	3000
26-073483	OLYMPIQUE PAVILLAIS OLYMPIQUE PAVILLAIS	20500	3750
26-075329	QUEVILLY - ROUEN METROPOLE	11500	2800
26-080960	L'EF ELBEUF (L'ÉCOLE FOOTBALL ELBEUF)	6000	1950
26-081147	ENTENTE SPORTIVE DU MONT GAILLARD (E S M G A)	2700	1750
26-075812	MONT-SAINT-AIGNAN FOOTBALL CLUB	8500	3750
26-076355	OLYMPIA'CAUX FOOTBALL CLUB	3000	1700
26-083493	ASSOCIATION SPORTIVE NORMANDIE FUTSAL	8350	3900
26-073202	CLUB OLYMPIQUE DE CLÉON	12000	3450
26-087291	STADE SOTTEVILLAIS CHEMINOT CLUB	8000	1200
26-080620	FOOTBALL CLUB DE ROUEN 1899 (F.C.R. 1899)	1850	1500
26-073352	MAISON DE QUARTIER GRIEU-VALLON SUISSE, MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	12000	2600
26-088115	GRAND-QUEVILLY FOOTBALL CLUB (GQFC)	8000	1750
26-091325	UNION SPORTIVE DOUDEVILLAISE	3000	2300
26-088523	FOOTBALL CLUB DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (FC SER)	15100	3600
26-084638	FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE (FBS)	4700	3250
26-091086	FOOTBALL CLUB NEUFCHATELOIS	9000	3750
26-087404	OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES (SECTION FOOTBALL)	30500	2750
26-090822	GROUPEMENT EFE-COC-CSP	3000	1500
26-092851	GALLIA CLUB OLYMPIQUE BIHORELLAIS	6000	2250

